

## OFFRE DE STAGE

### Service Urbanisme – Projet Charte Urbanisme et aménagements maîtrisés

#### Présentation de la commune de Grigny

---

Grigny est une commune de près de 10 000 habitants localisée en entrée sud de la Métropole de Lyon.

Intégrée à la Métropole de Lyon depuis 2007, cette « petite ville de demain » est dynamique, en plein développement et apparaît comme un territoire d'opportunités dans un contexte d'augmentation de la pression foncière se déportant depuis le centre métropolitain. Avec sa très bonne desserte routière et ferroviaire, la ville de Grigny tend à capter ces opportunités.

Grigny possède une offre résidentielle diversifiée inscrite au sein d'un tissu urbain composite (habitat individuel, intermédiaire et collectif, quartier Politique de la Ville), comprenant trois pôles commerciaux et plusieurs zones d'activités. La forme urbaine de la ville apparaît ainsi fragmentée et se divise en différentes entités et quartiers avec parfois de véritables fractures.

Les disparités en termes de « qualité » dans la composition du tissu urbain génèrent un besoin de soutien de toutes les évolutions. Chaque opération doit bénéficier d'un accompagnement spécifique qui vise à la régénération du tissu urbain en prenant en compte un contexte global. Aussi, le cœur de ville connaît depuis plusieurs années certaines problématiques relatives à son attractivité commerciale et résidentielle, et il constitue dans ce sens un lieu de priorisation des actions.

Dans ce contexte, la commune propose une offre de stage relative à la réalisation d'une charte de type « Urbanisme et aménagements maîtrisés » pour épauler les équipes en place et participer à la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement des mutations urbaines.

#### Mission confiée au stagiaire

---

#### Réaliser une charte de type « Urbanisme et aménagements maîtrisés »

A l'échelle de la ville de Grigny, ce futur document, complémentaire aux dispositions du PLU-H de la Métropole de Lyon, mais non réglementaire, doit constituer un guide afin de parvenir à qualifier en termes d'urbanisme, d'architecture et de paysage, toutes les opérations d'aménagements effectuées sur la commune (maisons individuelles, logements collectifs, réhabilitations, etc.).

Ce projet est porté techniquement par le service Urbanisme, qui s'organise autour de trois personnes :

- Un directeur des "Services Urbains et Solidaires" qui pilote les politiques sociales et d'aménagement du territoire de la commune de Grigny ;
- Une responsable du service Urbanisme qui assure le fonctionnement quotidien du service (suivi des autorisations d'urbanisme, suivi des contentieux et lien avec les pétitionnaires), suit les projets (rencontre de promoteurs, participation à

la définition des lignes directrices des projets entre autres) et assure le lien avec l'ensemble des acteurs (interne à la collectivité, élus, Métropole de Lyon, services de l'Etat, autres particuliers et professionnels) ;

- Une assistante du service et instructrice du droit des sols qui assure des missions de secrétariat, d'accueil du public et d'instruction des autorisations d'urbanisme.

## **Activités principales confiées au stagiaire**

---

### *Missions d'études*

- Prise de connaissance de la commune, du document d'urbanisme en vigueur, et des « cahiers des charges » réalisés pour cadrer certaines opérations d'aménagement
- Benchmark sur des chartes réalisées par d'autres communes

### *Missions opérationnelles*

- Définition d'un plan comprenant toutes les thématiques utiles à intégrer dans la charte et rédaction/illustration du document
- Participation à la réalisation de documents de synthèse et de communication autour de la charte, à destination des habitants et des professionnels
- Participation à l'organisation, au besoin, de rencontres avec des professionnels de l'aménagement pour amender la charte (acteurs institutionnels et/ou privés), visites de site

## **Conditions requises**

---

- Etudes dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme ou de l'environnement
- Des compétences en illustration seraient appréciées
- Niveau d'études : Bac + 4/5 (type césure, stage de master 1, stage de fin d'études)
- Permis B (déplacements sur le terrain, véhicule fourni en interne)

## **Durée / Période**

---

3 ou 4 mois, début possible à compter de 1<sup>er</sup> mars 2023

## **Autres précisions concernant la réalisation du stage**

---

- Positionnement hiérarchique : stage encadré par la Responsable du service Urbanisme
- Lieu de stage (Mairie – 3 avenue Jean Estragnat – 69520 Grigny) parfaitement accessible en transports en commun, notamment depuis Lyon :
  - o Desserte par le TER (15 min depuis Oullins, 19 minutes depuis Perrache)
  - o Trajet Gare du Sablon – Mairie à pieds : 7 minutes
- Mise à disposition de matériel : ordinateur et téléphone fixe
- Possibilité de déjeuner au sein des restaurants municipaux (moyennant participation) et mise à disposition d'une salle de repas dans la Mairie
- Rémunération : gratification réglementaire

## **Contact**

---

Tout renseignement relatif à l'offre proposée peut être obtenu auprès de :

- Marine Applagnat, responsable du service Urbanisme – [mapplagnat@mairie-grigny69.fr](mailto:mapplagnat@mairie-grigny69.fr)
- Ou bien en contactant le service Urbanisme au 04 72 49 52 43.

### **Modalités de candidature**

---

La candidature comprenant CV et lettre de motivation est à référencer « Stage Urbanisme Charte » et à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Grigny :

- Par mail, à l'adresse mail mentionnée dans la rubrique « Contact »
- Par voie postale à l'adresse : Mairie de Grigny – Service Urbanisme – 3 avenue Jean Estragnat – 69520 GRIGNY